

Limoges Métropole confirme les navettes électriques gratuites dans le centre-ville de Limoges



Contact presse : Hélène VALLEIX

Communauté urbaine Limoges Métropole

Tél : 05 55 45 79 09 – 06 20 59 42 71 / Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr

La Communauté urbaine Limoges Métropole, Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire (20 communes membres) œuvre quotidiennement pour l'amélioration de son réseau de transport en commun et la diversification de ses services.

Aussi, entre décembre 2019 et mars dernier, les élus de la Communauté urbaine ont fait le choix de proposer aux usagers, dans le cadre d'une expérimentation, un service de transport en commun gratuit à travers des navettes électriques circulant dans le centre-ville de Limoges.

La phase test a connu un vif succès avec plus de 15 000 voyages durant ces quatre mois et a bénéficié auprès de la population d'une image positive : navette électrique non polluante, service convivial, relation privilégiée avec le conducteur, desserte de secteurs piétons non accessibles habituellement par les lignes régulières du réseau...

Aujourd'hui, après une période de confinement inattendue, et suite à l'expérimentation les élus de Limoges Métropole ont fait le choix de confirmer ce nouveau moyen de transports à la fois silencieux, écologique et pratique pour les habitants du territoire. Un premier bilan du service sera réalisé après 6 mois d'utilisation, avec un bilan intermédiaire après les fêtes de fin d'année.

Développer l'offre de services auprès des usagers

L'objectif de cette nouvelle offre de service est de faciliter les déplacements des usagers et l'accès au cœur de ville tout au long de l'année mais également en ces périodes d'affluence : périodes de soldes été et hiver, braderies, animations du marché de Noël...

Engagée en faveur de la transition énergétique, la Communauté urbaine Limoges Métropole a fait le choix de pérenniser ce service, et de louer 4 nouveaux minibus de la marque Bluebus de Bolloré, entièrement électriques.

Le rechargement en électricité des batteries des véhicules s'effectue de nuit au dépôt de la STCLM.

Ces navettes qui circuleront au cœur de Limoges s'intégreront complètement dans l'offre de transports urbains de Limoges Métropole en complément des itinéraires des lignes régulières en place.

Ce service, financé entièrement par la Communauté urbaine Limoges Métropole, représente un coût d'environ 470 000 € HT pour un an (dont plus de 200 000 euros de location des quatre navettes).

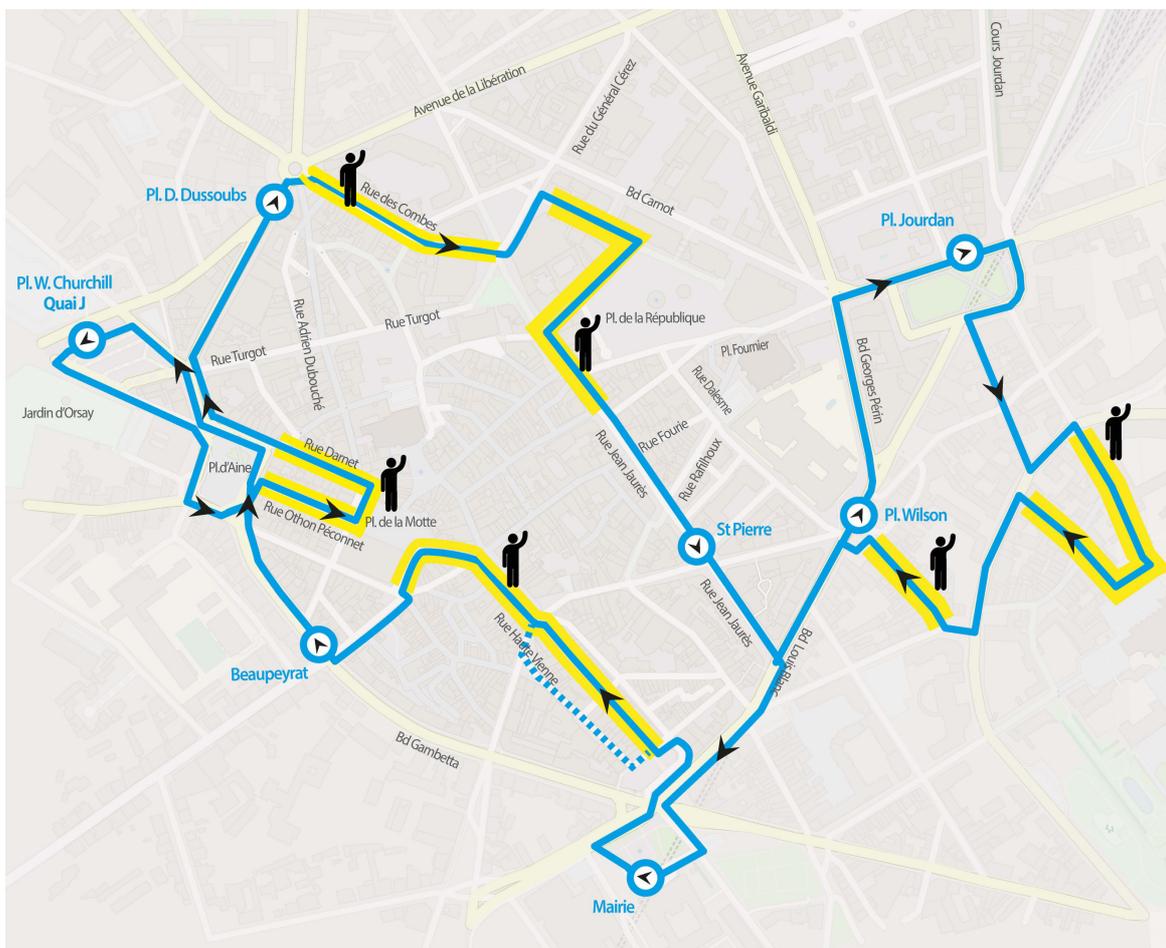
✚ Les itinéraires de circulation

Les itinéraires des navettes ont été conçus afin de relier les principaux points majeurs du centre-ville de Limoges, les parkings Jourdan, Churchill, Roosevelt, les places principales d'Aine, St Pierre, Churchill...à l'hyper centre et les rues piétonnes commerçantes.

L'itinéraire a été optimisé permettant ainsi de conserver les secteurs attractifs de l'expérimentation, de renforcer la desserte des secteurs piétons et d'ajouter la desserte de nouveaux secteurs permettant notamment de faire un lien entre le secteur de la Cathédrale-Mairie, place de la Motte...

Selon les itinéraires définis, les navettes seront accessibles soit à des arrêts déjà existants du réseau, soit sur des arrêts spécialement mis à disposition pour cet événement (ex : arrêt St Pierre, arrêt Beaupeyrat...) soit sur des zones à la demande, sur simple signe aux conducteurs, sur les secteurs identifiés (en jaune surlignés dans le plan ci-dessous tels que les rues Haute-Vienne, rue des Combes, rue Darnet...).

Des ajustements d'itinéraire et points d'arrêts pourront être prévus au fur et à mesure de l'usage des navettes.



Informations pratiques

- **Périodes d'utilisation** : Tout au long de l'année
- **Capacités d'accueil** : les navettes pourront accueillir 22 personnes chacune et seront toutes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, sur les arrêts en accessibilité.
- **Jours de passage** : les navettes électriques circuleront du mardi au samedi de 10h00 à 19h00 sans interruption (+ les dimanches et les jours fériés des fêtes de Noël).
- **Fréquences de passage** : une fréquence de passage toutes les 15 minutes.
- **Le service est entièrement gratuit et pris en charge par Limoges Métropole.**